

## Qui est la CIPRA?

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes est surtout connue sous son acronyme, CIPRA. Au service, depuis plus d'un demi-siècle, d'un développement durable dans les Alpes, cette institution oeuvre en faveur d'un développement qui concilie les réalités environnementales, économiques et sociales d'un espace riche et varié : l'arc alpin

La CIPRA est représentée dans sept Etats : l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, la Principauté de Liechtenstein, la Slovénie et la Suisse, et possède une représentation régionale dans la région du Tyrol du Sud. Organisation faîtière non gouvernementale avec plus de 100 organisations membres, la CIPRA fait office de plate-forme d'échanges et de source d'informations. Elle réunit des chiffres et des données sur des thèmes comme le climat, la mobilité, l'agriculture de montagne, le tourisme ou l'énergie, pour les proposer à un public intéressé dans les Alpes et en dehors des Alpes.

Vaut-il mieux que la protection des Alpes vienne d'en haut et soit conduite par les gouvernements ? Ou plutôt qu'elle émane de la base, des communes et de la population ? Les deux approches sont essentielles et complémentaires, la CIPRA en est convaincue. Aussi inspire et suit-elle de près les travaux liés au traité international qu'est la Convention alpine, tout en oeuvrant au fonctionnement de réseaux communaux et régionaux. Une double stratégie au service des Alpes qui porte ses fruits.

CIPRA travaille avec une équipe d'experts internationaux renommés:

**Bruno Abegg**, Université de Zurich/CH  
**Helmut Haberl, Veronika Gaube, Simone Gingrich**, Institut d'écologie sociale (Vienne), Université de Klagenfurt/A  
**Martine Rebetez**, Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL)/CH

**Les représentations nationales de la CIPRA soutiennent l'organisation des activités régionales de cc.alps dans sept pays alpins.**

Le projet cc.alps a vu le jour à l'initiative de la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) et est financé par la fondation suisse MAVAV Fondation pour la nature, Montricher/CH.

### Contact

Serena Rauzi, CIPRA International,  
serena.rauzi@cipra.org,  
Im Bretscha 22, Postfach 142, FL-9494 Schaan  
Tél : 00423 237 53 03

[www.cipra.org/cc.alps](http://www.cipra.org/cc.alps)



**Changement  
climatique :  
penser plus loin  
que le bout  
de son nez !**

© CIPRA International

© Vélostation - Chambéry métropole

© Andreas Weissen

## Pourquoi cc.alps ?

Le changement climatique est devenu réalité. Les premiers symptômes se ressentent dans le monde entier, et la région alpine en perçoit particulièrement les conséquences.

Pour atténuer le changement climatique, nous emballons les glaciers, nous négocions avec des certificats de CO<sub>2</sub>, ou nous intensifions l'exploitation hydro-électrique.

Mais savons-nous seulement quels sont les impacts de ces mesures sur la société, l'économie et l'environnement ?

**Le projet cc.alps est là pour ça. Avec cc.alps, la Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA soutient des initiatives de protection du climat en accord avec les principes du développement durable.**

## Que fait cc.alps ?

### Audit climatique dans les Alpes :

La CIPRA montre quelles sont les actions qui fonctionnent, que ce soit pour réduire le réchauffement terrestre ou pour maîtriser ses conséquences. Ces actions doivent être durables ; elles doivent servir autant l'homme que la nature. La CIPRA a examiné à la loupe 300 actions climatiques menées dans les Alpes. Un audit climatique d'une telle ampleur est unique au monde.

### Critères politiques :

la CIPRA dénonce les lois et les subventions préjudiciables au climat ; par exemple la subvention d'habitations nouvelles plutôt que la rénovation énergétique des bâtiments existants. Elle propose des stratégies politiques pour harmoniser lutte contre le changement climatique et préoccupations sociales et écologiques.

### Interdisciplinaire et internationale :

présente dans tous les pays alpins, la CIPRA est particulièrement bien placée pour aborder la lutte contre le changement climatique comme une mission interdisciplinaire et internationale. Avec cc.alps, elle regroupe les savoirs utilisables par les communes et les entreprises pour lutter contre le changement climatique, et élabore des directives d'action dans de nombreux domaines.

### « Pilotes climatiques » en avant !

La CIPRA rend publiques, par l'intermédiaire de ses canaux médiatiques et de ses réseaux, les communes et les entreprises qui mènent des projets luttant de manière exemplaire contre les émissions de gaz à effet de serre. Cela incite à développer, améliorer et multiplier des projets pilotes exemplaires.

## cc.alps : les prochaines étapes

- Conférence internationale :  
**« Les communes font le climat – Mesures de protection au banc d'essai »** La conférence est organisée du 21 au 22 janvier 2010 à Mâder/A en coopération avec le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes ». Informations : [www.alliancesalpes.org/fr/actuel/manifestations](http://www.alliancesalpes.org/fr/actuel/manifestations)
- Des informations de fond sous forme compacte :  
**Les « compacts » CIPRA résument les résultats du projet cc.alps dans les domaines suivants** : énergie, transports, construire et rénover, autarcie énergétique des régions, aménagement du territoire, tourisme, risques naturels, protection de la nature, agriculture, sylviculture et eau. Les « compacts » consacrés à l'énergie et à la protection de la nature sont déjà en ligne. Les autres seront publiés prochainement sur [www.cipra.org/cc.alps-compact](http://www.cipra.org/cc.alps-compact).
- Le n° 92 d'« Alpenscène » est consacré à cc.alps : Ce cahier thématique de la CIPRA, intitulé **« Au nom de la lutte contre le changement climatique »**, offre une présentation détaillée des résultats du projet cc.alps, accompagnée de nombreuses photos et d'exemples. Alpenscène peut être commandé gratuitement sur [www.cipra.org](http://www.cipra.org).
- Mettre en oeuvre les savoirs : Les connaissances issues du projet cc.alps seront mises en pratique dans des régions pilotes qui luttent de façon durable contre les conséquences du changement climatique et montrent de manière exemplaire comment concilier dans les Alpes les mesures en faveur du climat et la protection de la nature. Démarrage en 2010.

